

L'ECHO EXPRESS

VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

Décembre 2023



Informations de fin d'année

Cérémonie des vœux 2024 et remise des récompenses des maisons fleuries

La cérémonie des vœux et la remise des récompenses des maisons fleuries se déroulera le « **vendredi 5 janvier 2024** » à Villentrois salle Saint-Mandé à **18 heures 30**. Après plusieurs mois de troubles, l'occasion parfaite de se réunir, partager des moments de convivialité, le verre de l'amitié et la galette des rois. La médaille de maire honoraire sera remise à madame Liliane Remondière des mains de monsieur Claude Doucet président de l'association des maires de l'Indre.

Les personnes qui ont des difficultés de transport peuvent s'inscrire en mairie et seront véhiculées.

Les élus profitent de ce flash pour remercier l'ensemble des agents communaux pour leur implication tout au long de cette année.

Le maire.

Repas de Saint François à Faverolles

Nous faisons appel aux jeunes de la commune pour apporter leur aide...

Les jeunes volontaires souhaitant apporter leur aide pour le service du repas des aînés, qui aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à la salle des fêtes de Faverolles, peuvent se faire connaître en mairie.

Agence postale

L'agence postale communale sera exceptionnellement fermée du vendredi 15 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024, pour la réouverture prévue le lundi 8 janvier 2024. 

A partir de cette date, celle-ci sera intégrée au secrétariat de la mairie où l'espace est en cours de réaménagement. La confidentialité des échanges avec les clients sera bien évidemment préservée.

L'agent actuellement en poste ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'équipe municipale lui souhaite le meilleur pour les prochaines années.

Déclaration de détention de volaille ou d'oiseaux d'agrément dans le cadre d'un foyer d'influenza aviaire

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration en mairie l'aide du formulaire cerfa 15472*02 (vous pouvez venir le retirer en mairie) ou www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Vente de matériel

La commune vend une tondeuse autoportée marque Iseki SF310 en l'état (pont arrière à réparer). Vous pouvez la voir sur rendez-vous, contacter la mairie. Les offres doivent être déposées en mairie sous enveloppe fermée jusqu'au 30 janvier 2024.

Répertoire des entreprises

La commune souhaite communiquer dans un prochain flash la liste des entreprises, micro-entreprises et artisans de la commune afin que les habitants puissent les connaître. Pour cela chaque entreprise, micro-entreprise, artisan qui le souhaite doit transmettre à la mairie les informations à faire paraître et ce avant le 30 janvier 2024.

Ordures ménagères

Le calendrier de collecte des ordures ménagères 2024 est disponible dans les mairies.

Rappel transports REMI : facilite vos déplacements chaque jour

La région Centre Val de Loire a mis en place un service de déplacements en car qui vous permet de vous rendre dans certaines villes dans l'Indre. Il nécessite une réservation au 0 806 70 33 33 du lundi au samedi 6 heures à 20 heures. Des dépliants sont à votre disposition en mairie ou sur le site www.remi-centrevaldeloire.fr.



Téléthon 2023

La recette 2023 du téléthon, reversée au profit de l'AFM est de 619 euros dont 302 euros pour la tombola. Merci aux épiceries de leur collaboration ainsi qu'à tous les participants et tous les bénévoles

Secrétariats de mairie : fermeture

Les secrétariats de mairie seront exceptionnellement fermés le mardi 2 janvier 2024 toute la journée.

**Monsieur le maire,
Mesdames messieurs les conseillers municipaux,
l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présentent tous leurs meilleurs vœux.**

